

Bulletin d'information municipale



Saint-René-de-Matane

Agriculture - nature - sylviculture

*Novembre 2018
73^e édition*

Mot du maire



Chers concitoyens et chères concitoyennes,

Permettez-moi de vous apporter des explications suite aux problèmes de déneigement qui sont survenus. En effet, le camion Ford Sterling 2001 vieillit, la mécanique et la carrosserie demandent de plus en plus de réparations.

Lors de la première bordée de neige, nous avons été pris par surprise : lors de l'inspection mécanique annuelle, le vérificateur a détecté une pièce cassée et qui n'était plus disponible.

Il a donc fallu la faire fabriquer; ce qui s'est avéré très long.

Le Centre du Camion JL a reçu la pièce le 9 octobre et la réparation a débuté aussitôt.

Il a neigé le 18 octobre et le camion n'était pas prêt.

De plus, notre nouvel employé a obtenu son permis classe 3 le 17 octobre et son expérience pour le déneigement reste à faire.

Également, le conducteur nouvellement embauché était à la chasse. Tous les éléments étaient contre nous !

Le temps de rapatrier tout le monde et la machinerie, la neige a neigé. Vous avez ressenti beaucoup d'insatisfaction et c'est très compréhensible.

Deuxième bordée de neige, nous sommes prêts. Camion réparé, accessoires de déneigement installés, vérification mécanique faite.

Matin du 25 octobre, il neige. Les employés se rendent au garage pour commencer les opérations de déneigement et le camion ne démarre pas. L'on demande les services du Centre du Bouffard : c'est un problème électrique. Des fils ont été contournés et l'on peut opérer mais temporairement.

Le camion a retourné au Centre du Camion JL d'Amqui et des fils attachés ensemble (couette de fils) étaient complètement usés et ils ont été remplacés.

Tout est revenu à la normale et l'on espère que le camion nous donnera un répit pour affronter l'hiver 2018-2019.

Nous devons donc commencer sérieusement à penser à s'en procurer un autre.

Soyez assurés que nous sommes conscients des inconvénients que la situation a pu occasionner.

Le conseil municipal se rencontrera le samedi 17 novembre prochain pour la préparation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2019.

Tous nos efforts vont être mis en œuvre pour conserver un taux de taxe foncière en lien avec la capacité de payer des contribuables.

À la suite de ce travail, les prévisions concernant les dépenses et les revenus seront adoptées par résolution lors de la séance extraordinaire du 10 décembre 2018 à 19 h.

Nous vous attendons en grand nombre !


Rémi Fortin, maire

Les activités du maire et de la directrice générale...

en journée et/ou en soirée – Novembre 2018

- 31 octobre :** Période d'échanges à l'attention des officiers municipaux – Rimouski – **Directrice générale.**
Rencontre de travail – **Maire et directrice générale.**
- 5 novembre :** Séance ordinaire du conseil – 19 h 30.
- 7 novembre :** Les contrats municipaux dans la foulée de l'adoption des projets de loi 122, 155 et 108. - **Directrice générale.**
- 22 novembre :** Comité e suivi du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC de la Matanie – **Directrice générale.**
Comité régional de sécurité incendie - **Maire et directrice générale.**
- 8 novembre :** CAUREQ – Rencontre d'information – **Maire.**
- 28 novembre :** Séance ordinaire du Conseil de la MRC de la Matanie 20 h - **Maire.**

LA PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL SE TIENDRA LE 3 DÉCEMBRE 2018 À 19H30

- Séance ordinaire du conseil – 1^{er} octobre 2018.

Pour consulter toutes les résolutions adoptées,
rendez-vous sur le site internet de la municipalité au www.saintrene.ca

La vie communautaire.....

Dimanche 11 novembre : Réunion des Chevaliers de Colomb.

Samedi le 24 novembre : Soirée de danse du Club des 50 ans et plus – Centre communautaire

Dimanche le 25 novembre : Brunch de la Fabrique – Centre communautaire.

Jeux de société – Lundi p.m. et vendredi en soirée chaque semaine – Centre communautaire.

Gym-Cerveau : Vendredi a.m. de chaque semaine – École. Pour infos : 418.566-2500, poste 2711.

La Cuisine collective : de la région de Matane offre des ateliers de cuisine. Pour infos : 418.562-7828. –
Mercredi 7 novembre 2018 – Mardi 27 novembre 2018.

Bibliothèque
municipale de
St-René-de-Matane

HORAIRE

Mardi 8h30 à 11h30
Jeudi 18h30 à 20h30
Samedi 9h00 à 12h00

Téléphone: 418-224-1339 / 418-224-3721

ACTUALITÉS

CAMPAGNE DE VACCINATION 2018 CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent

Nous vous invitons à prendre rendez-vous à l'une des cliniques de vaccination offertes dans la municipalité, par l'entremise du site web www.cisss-bsl.gouv.qc.ca/grippe Vous pouvez aussi communiquer sans frais au **1 866 445-0601**, du lundi au vendredi de 8 h à 16 h.

ALPHA DE LA MATANIE

Groupe d'alphabétisation

Dans un contexte d'alphabétisation populaire, nos ateliers sont offerts gratuitement à toutes les personnes de 16 ans et plus désirant apprendre à son rythme. En petits groupes empreints d'une ambiance chaleureuse et stimulante afin de favoriser l'apprentissage, nous offrons nos ateliers adaptés aux besoins et intérêts de chacun. Nous sommes situés au 311, rue Fournier à Matane. Pour de plus amples informations, contactez-nous par téléphone au **418-566-9325** ou encore par courriel au lagigognealpha@gmail.com.

SERVICE INCENDIE – MRC DE LA MATANIE

CONSEILS PRÉVENTIFS DU MOIS

LA CUISINIÈRE

Pendant l'utilisation, assurez-vous de :

- Utilisez une minuterie pour éviter les oublis;
- **Ne laissez pas vos appareils de cuisson fonctionner sans surveillance** et assurez-vous de les éteindre une fois l'utilisation terminée;
- Gardez vos couvercles de chaudron ainsi que vos mitaines de four à proximité;
- Utilisez un chaudron approprié à la taille de l'élément chauffant; une moins grande surface de l'élément chauffant sera exposé en cas de débordement;
- Prenez l'habitude de positionner vos manches de chaudrons et poêles vers les côtés ou vers le fond de la cuisinière;
- Ne portez pas de vêtements amples; ceux-ci pouvant s'accrocher dans vos instruments de cuisine.

Avant et après avoir utilisé votre cuisinière, pensez à :

- Gardez votre cuisinière, éléments chauffants ainsi que four le plus propre possible. Plus il y a des résidus, plus le risque d'incendie est grand. **Ne pas négliger sa hotte de cuisine également;**
- Installez vos articles en papier, tissus et plastiques loin des éléments chauffants (serviettes, papiers, essuie-tout, etc.);
- Ne pas utiliser le four comme espace de rangement, ni le dessus de votre cuisinière.

LE FOUR MICRO-ONDE

- Surveillez la cuisson lorsque vous utilisez des plats combustibles (papiers, plastiques, etc.);
- Éviter d'utiliser de l'huile et n'utilisez pas de papier d'aluminium (ou autre métal) dans le micro-onde;

- Respectez toujours les indications du fabricant pour réchauffer un sac magique.

RÉCHAUDS À FONDUE

Avant l'utilisation, assurez-vous de :

- Déposez le réchaud sur une surface **stable** et qui **supporte la chaleur** (nappes et napperons à éviter);
- Dégagez l'espace autour du réchaud d'au moins quelques centimètres pour éviter les accros;
- Pour les réchauds électriques, pensez à attacher le cordon d'alimentation à la table; cela évite d'entraîner le brûleur si une personne accroche le branchement à la fiche électrique.

Pendant l'utilisation, assurez-vous de :

- Utiliser un couvercle de métal pour éteindre le brûleur;
- Laissez le combustible liquide brûler complètement;
- **Ne jamais remplir un brûleur chaud**, vous pourriez même enflammer le combustible au contact du métal chaud. Préparez-vous plutôt un deuxième brûleur.

EN CAS D'INCENDIE

En cas d'incendie d'une cuisinière :

- **N'APSERGER JAMAIS D'EAU UN FEU DE CUISSON, vous risquez fortement de propager l'incendie et de vous mettre en danger inutilement;**
- Ne déplacez jamais un récipient dont le contenu est en flammes;
- Placez un couvercle ou une plaque de dimension appropriée pour étouffer le feu. Utilisez une mitaine de four pour déposer le couvercle sur le récipient, car la vapeur ou les flammes peuvent vous brûler gravement;
- Si possible, fermez les éléments chauffants, incluant ceux du four;
- Fermez la hotte de cuisine;
- Évacuez.

En cas d'incendie dans le four micro-onde :

- Annulez la commande de cuisson;
- Laissez la porte fermée;
- Débranchez l'appareil si le cordon d'alimentation est accessible;
- Évacuez.

Dans les 2 cas, **appelez toujours le 9-1-1**. Un feu qui semble éteint pourrait avoir atteint votre conduit de hotte de cuisine.

S'il n'y a plus de flammes mais seulement beaucoup de fumée, appelez le 9 -1-1 en expliquant la situation et nous viendrons vérifier qu'il n'y a plus de danger pour vous.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le département de la Prévention incendie de la MRC de la Matanie au 418-562-6734 aux postes 326 ou 325.

DÉVELOPPEMENT RURAL

Avis aux comités et aux citoyens ayant des idées nouvelles pour votre municipalité !

D'une manière générale, notre mandat à titre de **conseillère en développement rural**, est d'animer, de mobiliser et de fournir une aide technique aux démarches des communautés rurales ainsi qu'au travail de concertation de la MRC.

Nous attendons votre appel ou votre courriel pour pouvoir prendre rendez-vous !

Annie Veillette

Conseillère en développement rural

Tél. : 418-562-6734, poste 230

annie.veillette@lamatanie.ca

Dès janvier, votre conseillère en développement rural habituelle **Vanessa Caron**, sera de retour.

Elle aura le même numéro de téléphone, mais son adresse courriel est la suivante :

vanessa.caron@lamatanie.ca

PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Pour les clients de la **Banque de Montréal**, nous sommes heureux de vous annoncer *qu'à compter du 14 novembre 2018* vous pourrez effectuer le paiement de vos taxes municipales soit par téléphone, en ligne ou par guichet automatique.

LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS

Vous êtes cordialement invités au lancement de la programmation de la Grande semaine des tout-petits le **vendredi 16 novembre 2018 de 10h à 12h** au local de **Vire-Vent** espace-famille de la Matanie (Galeries du Vieux Port – 750, avenue du Phare Ouest – Local 26)

CLUBS 50 ANS ET PLUS DE SAINT-RENÉ-DE-MATANE

Les membres actifs et leurs conjoints(tes) sont invités à un dîner gratuit pour échanger avec les membres. Un invité spécial qui fera du karaoké sera sur place. Il se tiendra le 2 décembre 2018 à midi au Centre communautaire.

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION (OHM) DE SAINT-RENÉ-DE-MATANE

Un logement 4 pièces et 1/2, chauffé et éclairé, est disponible immédiatement. Pour informations, contacter Louise au 418-224-3843 après 17 h.

AVERTISSEURS INCENDIE

Avez-vous pensé à changer les piles de vos avertisseurs incendie lors du dernier changement d'heure. Une bonne pratique à adopter !

PANNES D'ÉLECTRICITÉ

En cas de panne d'électricité, nous vous rappelons que le Centre communautaire possède maintenant une génératrice. Vous pouvez donner votre nom à la municipalité si vous désirez être appelés à l'ouverture du Centre lors d'une panne.
